

Prenons la parole!

Réunion d'initiative locale à Sury-le-Comtal



COMPTE-RENDU

*Réunion d'initiative locale – Centre social Christine Brossier – Sury-le-Comtal –
Vendredi 15 février – 19h30-21h30*

À propos des participants

Ont répondu à l'appel :

- Des citoyens portant le gilet jaune ou se référant à ce mouvement populaire ;
- Des citoyens désireux de prendre part aux échanges et ayant été informés de la programmation de cette soirée débat ;
- Des élus : le maire de Sury le comtal ; un élu de Bard.

Le groupe ainsi constitué d'une cinquantaine de participants vient majoritairement de Sury (30 suryquois) et des environs (Veauche, Andrézieux, Montbrison...).

Introduction

Cette 1ère réunion-débat a commencé à 19h30 par le mot de la présidente, Mélanie BROSSIER.

Celle-ci a commencé par remercier les personnes présentes. Le mouvement des gilets jaunes est révélateur d'un malaise profond au sein de la société française. Les objectifs énoncés par la présidente sont les suivants : permettre à chacun de pouvoir exprimer si besoin sa colère ; analyser ensemble les raisons de cette colère ; co-construire des propositions.

La présidente rappelle ensuite que cette soirée rentre pleinement dans le projet du centre social : être à l'écoute des habitants ; soutenir leur participation/implication dans la vie de la cité ; offrir un espace de débat et promouvoir l'intelligence collective. L'équipe du centre social a tenu à se saisir de l'opportunité du « grand débat national » pour proposer cette initiative citoyenne, même si le centre social tient à rester très libre par rapport au cadre « officiel » : le centre social est indépendant de tout pouvoir ou groupe.

Rappel des règles du jeu du débat

Pierre CRISTIN, délégué de la Fédération des centres sociaux de la Loire et de la Haute Loire, et Jean-Baptiste WILLAUME, directeur du Centre social Christine Brossier, ont animé le débat. Il a été rappelé les règles du jeu afin que le débat se déroule dans les meilleures conditions :

- Pas de place prépondérante : nous sommes tous à égalité dans ce débat ;
- Expression libre ...dès lors que l'on s'inscrit dans le socle des valeurs du centre social et dans un cadre légal (pas de propos racistes, d'incitation à la haine, de promotion de la violence, etc.) ;
- Les animateurs sont garants de la distribution / circulation de la parole ;
- Il est convenu que le format des échanges est libre. On échange sur tous les grands thèmes du débat. On essaiera d'épuiser chaque thématique avant de passer à la suivante.
- Les propos recueillis à l'aide d'un dictaphone et la prise de notes de 2 secrétaires serviront à la rédaction de la synthèse en étant vigilant à rester neutre et fidèle par rapport aux échanges. Cette synthèse sera mise à disposition à l'accueil du centre social et diffusée sur son site internet, auprès des élus, de la presse locale et des plateformes nationales dites du « grand débat » (<https://granddebat.fr/>) et du « vrai débat » (<https://le-vrai-debat.fr/>).

Les échanges

THEME 1 – LES SERVICES PUBLICS

Est pointé le manque de proximité des services publics et la difficulté d'accès à certains services publics dématérialisés, notamment pour les personnes âgées éloignées des nouvelles technologies et de l'usage d'internet => **décrochage numérique**.

Pour les actifs, il peut être difficile de pouvoir réaliser ses démarches administratives en dehors de ses horaires de travail car les institutions sont fermées. À Sury-le-Comtal, l'accueil de la mairie a été ouvert les samedis matin mais il n'y avait pas suffisamment de monde sur ce créneau horaire et la mairie n'a pas souhaité pérenniser la permanence.

Proposition : Extension des horaires d'ouverture de la mairie de Sury sur le créneau de 12h à 14h.

Est également pointée la dégradation des services hospitaliers et des EHPAD. Plusieurs témoignages de personnes travaillant à l'hôpital relatent des situations d'épuisement du personnel hospitalier dues au manque de temps, de personnels, de moyens.

Plusieurs problématiques sont abordées :

- Des prises en charge relèvent de la maltraitance à l'égard de certains patients, malgré la bonne volonté des personnels en place, qui font souvent ce métier par vocation ;

- Un sentiment d'abandon, d'exclusion qui s'exprime fortement, les familles étant contraintes de palier aux insuffisances du système de santé actuel lorsqu'elles sont confrontées à la prise en charge d'un proche. Les situations d'isolement des plus vulnérables doivent nous alerter : dépression ; suicide ; dépendance.
- Un système à deux vitesses entre le public et le privé. Un aide-soignant en psychiatrie témoigne du fait qu'aujourd'hui le privé permet une prise en charge plus qualitative sur le plan humain que dans le public. « *On peut faire preuve d'humanité à l'égard des patients car on a plus de temps pour les échanges avec le corps médical et avec les patients* ».
- La problématique de la désertification médicale. Plusieurs exemples illustrent cette question. L'Etablissement Français du Sang a recours à des médecins tchèques ou bulgares moins bien payés pour assurer la collecte de sang et doit renoncer parfois à cette collecte dans certains territoires (Ain ; Jura) par manque de médecins.

En milieu scolaire, le recours à des personnels en professions libérales (psychomotriciennes...) qui se retrouvent seuls pour gérer des élèves en difficultés scolaires et leurs familles. À travers cet exemple, est contesté le choix du gouvernement, qui préfère rembourser des frais de santé par le biais de la sécurité sociale au cas par cas, plutôt que de financer la création de pôles de santé assurant l'égalité face aux soins et une prise en charge complète. « *L'argent passe avant l'humain* » ; « *On est des humains pas des porte-monnaie* ».

Le manque de généralistes explique la saturation des services hospitaliers d'urgences.

- Un nouveau Plan santé controversé. Les pôles de compétences vont se centraliser sur les CHU. Les hôpitaux de proximité perdent certaines compétences telles que la chirurgie, la maternité. Attention : la réorganisation des services de santé en pôles de compétences ouvre la voie à la compétition dans le domaine de la santé.

Propositions

- Les richesses du pays devraient permettre de financer en priorité ce qui touche à l'humain : la santé, l'éducation...
- À l'échelle des communes, il est possible de lutter contre la problématique de l'isolement en proposant des studios à loyers modérés à destination des personnes âgées isolées, en lien avec les services à la personne et sociaux tels que l'AIMV, l'ADMR. Venus du Canada, les dispositifs de ce type permettent un accès aux soins et à la sociabilité des plus vulnérables. Un tel projet en faveur de nos aînés pourrait se réaliser à Sury.
- Mettre en débat le numérus clausus afin qu'il y ait plus de médecins en lien avec les problématiques de santé telles que les questions de la prévention, du vieillissement. Obliger les jeunes médecins à s'installer dans les déserts médicaux.
- La mise en place de maisons médicales sur les territoires de désertification pourraient être une réponse.

THEME 2 – L'ÉDUCATION

- Au collège, suppression de postes et d'heures de cours (biologie, mathématiques...) au détriment de la réussite des élèves. À titre d'exemple comparatif, dans les années 90, au collège Anne Franck à St Rambert, les classes n'excédaient pas 24 élèves et les élèves avaient le double d'heures de français par semaine, soit 10h au lieu de 5h actuellement.

- L'école maternelle est désormais obligatoire à partir de 3 ans. Comment cela va fonctionner dans les communes ? Comment palier au manque de personnels encadrants ?
- L'orientation professionnelle en 3^{ème}. Beaucoup de flou pour un grand nombre d'ados. Les stages proposés ne sont pas satisfaisants et même jugés « *inutiles* » lorsqu'il s'agit de stages d'observation. Les origines sociales et le réseau relationnel jouent dans la possibilité d'accéder à des stages et des formations par alternance.
- Certaines classes, fréquentées par des élèves majoritairement issus de familles aisées, proposent des options musicales : classes maîtrise, cours de trompette, de piano... Ces options sont difficilement accessibles pour les catégories moins aisées qui ne peuvent bénéficier des mêmes options ou y trouvent difficilement leur place. Sentiment d'une éducation à deux vitesses qui renforce les inégalités scolaires.
- L'éducation représente l'avenir de nos enfants. Comme la santé, l'éducation est quelque chose d'extrêmement important et doit rester une priorité nationale.
- Les bourses sont calculées sur la situation à N-2, ce qui prive beaucoup d'étudiants d'une aide financière au moment où ils en auraient le plus besoin.

Propositions

- Proposer des stages de découverte qui permette de réellement trouver sa passion en ayant la possibilité d'expérimenter des choses, d'être en immersion et pas seulement en observation.
- Valoriser l'apprentissage et redonner la possibilité aux artisans de prendre des stagiaires en les mettant à contribution. Ce qui pose également la question de la rémunération des stagiaires.
- Redonner des moyens à des organismes telles que l'AFPA qui propose des formations adultes rémunérées sur plusieurs mois.
- Revoir les modalités d'attribution des bourses : ne plus calculer à N-2 ; ouvrir à une plus large catégorie de population ; permettre aux étudiants qui en font la demande de bénéficier d'une bourse remboursable après les études.

THEME 3 – LE POUVOIR D'ACHAT

- Augmenter le pouvoir d'achat à travers une ré-Indexation du SMIC, des retraites et des salaires sur l'inflation, sans quoi l'ensemble de la population s'appauvrit progressivement (décrochage par rapport au coût de la vie).

THEME 4 – LA TRANSITION ECOLOGIQUE

- Constat partagé : on fonce dans le mur. Comment et qui doit financer l'écologie sans aviver les tensions entre l'écologique et l'économique ? Les taxes sont perçues comme injustes et culpabilisantes pour les ménages. L'État taxe les ménages plutôt que les lobbies et les grosses entreprises.
- Problématique de la mobilité. Bien souvent, une voiture = un passager. Omniprésence de la voiture dans les zones péri-urbaines. La question se pose de savoir s'il n'est pas possible de faire autrement, d'agir face à l'urgence climatique ?

- « Tous responsables » du dérèglement climatique. Ne pas sous-estimer la responsabilité individuelle de chacun.
- Etre vigilant. Interpeller les institutions, les élus sur les choix en termes de développement. À titre d'exemple, 1^{er} pollueur, la vente par internet : Amazon ; Cdiscount... Une surface de 75K M² dédiée au commerce en ligne va s'implanter à Sury-le-Comtal (ZAC des Plaines), avec 350 semi poids lourds par jour. Une aberration sur le plan écologique et fiscal (ces entreprises ne payent pas d'impôt en France).
- Démocratie participative et enquête publique. 10 personnes sur 7 000 habitants ont participé à l'enquête publique destinée à valider ou non l'installation de cette entreprise de logistique à Sury-le-Comtal. L'Etat envisagerait de supprimer les enquêtes publiques. La démocratie ne peut exister qu'à condition que les gens veuillent participer.
- L'arrivée à court terme de la 4G et de la 5G va modifier les usages en termes de mobilité entreprise/travail, notamment le développement du télétravail. Quid des effets contestés sur la santé, le réchauffement climatique ?

Propositions

- Un participant propose de mettre une taxe sur les voitures les plus puissantes et donc les plus polluantes. Certains sont en désaccords avec cette mesure qui fait porter les responsabilités aux automobilistes et non aux gros pollueurs : avions ; tankers ; bateaux de tourisme ; poids lourds.
- Développer le co-voiturage. À Sury, la création d'un parking de co-voiturage est en cours d'étude. Des structures telles que le centre social pourraient jouer un rôle de relais pour informer les habitants sur les trajets, accompagner les personnes âgées à s'inscrire sur des plateformes de co-voiturage, etc.
- Sensibiliser pour faire changer les mentalités quant à l'usage de la voiture.
- Favoriser les circuits courts, la production locale, les commerces de proximité, la consommation responsable (marchés locaux, AMAP, paniers paysans...).

THEME 5 – LA DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

- Importance d'offrir des espaces de débat, de démocratie participative, à l'instar de ce débat.
- Au sein des communautés d'agglomération, telles que Loire Forez, il pourrait y avoir des représentants des citoyens des communes afin de prendre part aux décisions en lien avec les compétences attribuées aux collectivités. Cela permettrait aux citoyens de suivre les débats et d'interpeller leurs élus sur des sujets sensibles : gestion de l'eau ; extinction des éclairages publics ; enlèvement des ordures ménagères ; fusion des communes...
- Sentiment largement partagé d'une élite dirigeante déconnectée des réalités. Les cahiers de doléances devraient être accessibles tout le temps afin de faire remonter la parole des gens et de favoriser sa prise en compte dans les décisions prises localement et jusqu'au plus haut sommet de l'Etat.
- Les Référendums d'initiative citoyenne (RIC) présentent un intérêt pour la majorité des personnes présentes. Certains estiment qu'ils doivent d'abord concerner les sujets locaux, voire régionaux, mais pas forcément nationaux.

- Les pétitions sont un outil de démocratie dans la mesure où elles sont prises en compte et encadrée par des garde-fous, notamment pour ne pas revenir en permanence sur des lois déjà votées (besoin de stabilité législative).
- Les votes blancs devraient être pris en compte et comptabilisés afin de lutter contre l'abstentionnisme. Certains vont jusqu'à proposer un vote obligatoire. D'autres préconisent d'inscrire d'office les jeunes de 18 ans sur les listes électorales.
- À l'échelle des communes, nécessité de favoriser l'implication du plus grand nombre. Ne pas supprimer les listes libres.
- Plusieurs interventions portent sur la remise en question de la Vème République. Le Président est « tout-puissant », le parlement ne fait plus son travail, les politiques nationaux ne sont plus en adéquation avec le terrain, les gens sont écoeurés. Face à ces constats, il importe de se redonner envie de faire de la politique, d'apprendre à s'emparer de la chose politique dès l'école, à travers des cours de philosophie ou d'éducation civique.

Le temps ayant hélas été dépassé sans avoir épuisé les discussions, la réunion s'est conclue sur le constat qu'il serait judicieux de reproduire ces formes de débats libres. Le centre social se propose d'accompagner des groupes de travail thématiques pour approfondir les sujets abordés au cours de la soirée et continuer à travailler ensemble à la concrétisation de certains projets concrets.

[Fin à 21h30].

Photos et vidéo disponibles sur le site du Centre social Christine Brossier :

<http://42surylecomtal.centres-sociaux.fr/2019/02/25/soiree-grand-debat-gilets-jaunes-un-resume-en-images>